



DECLARATION

A PROPOS DES ŒUVRES

La famille du RNC souhaite affirmer la compréhension et la pratique des œuvres telles qu'elles se sont développées en son sein jusqu'à ce jour.

Ces convictions s'enracinent dans la théologie du Royaume de Dieu qui nous invite à renoncer et à dénoncer toute forme de dichotomie pour accueillir la souveraineté de Dieu dans toutes les sphères de la vie privée et publique, dans le respect de la liberté de penser de chacun.

Par œuvre, nous entendons toute forme de présence et service au monde, et plus précisément celles qui ont un statut associatif ou entrepreneurial et qui contribuent à incarner toujours plus la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.

Nous croyons que conformément à l'exemple que Jésus nous a laissé, l'Évangile doit être annoncé en paroles et en actes.

Nous considérons que les œuvres participent pleinement et légitimement à l'annonce de l'évangile.

Nous croyons que les œuvres sont une expression essentielle du ministère de l'Eglise. Radicalement distinctes sur le plan légal, Eglise et Œuvre rassemblent pourtant le peuple de Dieu dans sa globalité.

Dans ce sens, les œuvres collaborent au ministère de l'Eglise en le renforçant par leur engagement spécifique dans un domaine précis et cela parfois dans le cadre professionnel.

C'est pourquoi nous encourageons la reconnaissance et l'implication de ministères dans les œuvres. En effet, les différentes compétences et onctions dont le Christ a équipé l'Eglise ne peuvent être limitées à son service.



Nous affirmons que cette approche procède d'une compréhension de la nature de l'Église en cours d'élaboration. L'enfermement de la vie de l'Eglise dans la dimension culturelle aux plans légal ou paroissial ne nous semble pas rendre justice à la nature, la mission et la définition de "l'ekklesia". En effet, la réalité de l'Eglise dépasse largement le cadre du culte dominical ou de la vie communautaire qui sont certes des temps privilégiés et essentiels, mais qui n'épuisent pas pour autant le mystère qu'elle est appelée à incarner.

Enfin, nous déclarons que l'Eglise est appelée à élargir son champ d'implication pour couvrir toujours plus l'ensemble des lieux de souffrances, d'exclusion et d'exploitation qui malheureusement se multiplient sur notre planète. Ainsi, tout en continuant d'agir dans les domaines caritatifs et familiaux déjà investis, l'engagement des croyants doit aussi se renforcer entre autres dans les domaines économiques et sociaux, ainsi que dans la défense de l'intégrité de l'être humain, comme la lutte contre toute forme de trafic, qu'il soit sexuel, économique ou autre.

C'est pourquoi Le Réseau Nouvelles Connexions entend s'associer et collaborer avec les organismes et les structures existants dans le monde séculier, œuvrant dans le même engagement et portant les mêmes valeurs en vue du bien commun.

Jean-Marc Potenti.

Pour le Conseil Apostolique du Réseau Nouvelles Connexions.

19 janvier 2015.